

**Exploiter pleinement notre potentiel : consolider l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur**

Communiqué de Bucarest

Nous, Ministres responsables de l'enseignement supérieur dans les 47 pays de l'Espace Européen de l'Enseignement Supérieur (EEES), nous nous sommes réunis à Bucarest, les 26 et 27 avril 2012, pour faire le bilan des réalisations du Processus de Bologne et convenir des futures priorités de l'EEES.

**Investir dans l'enseignement supérieur pour l'avenir**

L'Europe traverse une crise économique et financière qui produit des effets nuisibles à nos sociétés. Dans le domaine de l'enseignement supérieur, la crise a un impact sur la disponibilité des financements appropriés et rend les perspectives d'emploi des diplômés incertaines.

L'enseignement supérieur constitue une partie importante de la solution à nos difficultés actuelles. Des systèmes d'enseignement supérieur solides et capables de rendre des comptes constituent les piliers pour des sociétés de la connaissance prospères. L'enseignement supérieur doit être au cœur de nos efforts pour surmonter la crise – maintenant plus que jamais.

Avec cette considération à l'esprit, nous nous engageons à garantir le plus haut niveau possible de financement public pour l'enseignement supérieur et à faire appel à d'autres sources appropriées, comme un investissement dans notre avenir. Nous soutiendrons nos établissements pour former des diplômés créatifs, innovants, responsables, et dotés d'esprit critique, qui sont nécessaires à la croissance économique et au développement durable de nos démocraties. Nous nous engageons à travailler ainsi ensemble pour réduire le chômage des jeunes.

**L'EEES hier, aujourd'hui et demain**

Les réformes de Bologne ont changé le visage de l'enseignement supérieur en Europe, grâce à l'implication et au dévouement des établissements d'enseignement supérieur, des personnels et des étudiants.

Les structures d'enseignement supérieur en Europe sont maintenant plus compatibles et comparables. Les systèmes d'assurance de la qualité contribuent à créer de la confiance, les certifications d'enseignement supérieur sont plus reconnaissables d'un pays à l'autre, l'accès à et la réussite dans l'enseignement supérieur se sont accrus. Les étudiants bénéficient aujourd'hui d'une plus grande diversité en termes de possibilités de formation et sont de plus en plus mobiles. La concrétisation de la vision d'un espace EEES intégré est désormais à portée de main.

Toutefois, comme le montre le rapport sur la mise en œuvre du Processus de Bologne, nous devons accentuer nos efforts pour consolider et prendre appui sur les progrès réalisés. Nous rechercherons plus de cohérence entre nos politiques, en particulier pour achever la transition vers le système fondé sur trois cycles, l'usage des crédits ECTS, la délivrance du « supplément au diplôme »<sup>1</sup>, le développement de l'assurance de la qualité et la mise en œuvre des cadres des certifications, y compris la définition et l'évaluation des résultats des apprentissages.

Nous poursuivrons les objectifs suivants : offrir un enseignement supérieur de qualité à tous, améliorer l'insertion professionnelle des diplômés, et renforcer la mobilité comme moyen de mieux apprendre.

---

<sup>1</sup> La notion, couramment usitée, de « supplément au diplôme » correspond à la notion d'« annexe descriptive au diplôme », ou « annexe décrivant les connaissances et aptitudes acquises (...) afin d'assurer la lisibilité des diplômes », à laquelle se réfère notamment l'article D.123-13/d du Code de l'Education en France.

Nos actions pour atteindre ces objectifs seront sous-tendues par nos efforts constants à faire correspondre les pratiques développées au plan national avec les objectifs et les politiques de l'EEES, tout en oeuvrant dans les domaines politiques qui nécessitent un travail plus approfondi. Pour 2012-2015, nous concentrerons en particulier notre action sur le plein soutien à nos établissements et autres parties prenantes, qui s'efforcent d'apporter des changements significatifs et de parachever la pleine mise en œuvre de toutes les lignes d'action du Processus de Bologne.

## **Offrir un enseignement supérieur de qualité à tous**

**Elargir l'accès** à l'enseignement supérieur constitue une condition préalable pour le progrès sociétal et le développement économique. Nous convenons d'adopter des mesures nationales pour élargir l'accès général à un enseignement supérieur de qualité. Notre action visera à élever les taux de réussite et à garantir une progression opportune dans l'enseignement supérieur dans tous les pays de l'EEES.

La population étudiante qui accède aux établissements d'enseignement supérieur et qui en sort diplômée devrait refléter la diversité des populations d'Europe. Nous redoublerons d'efforts à l'intention des groupes sous-représentés pour développer la **dimension sociale** de l'enseignement supérieur, réduire les inégalités et offrir des services appropriés aux étudiants, en termes d'aides, de conseils et d'orientation, des parcours de formation souples et des voies d'accès alternatives, qui incluent la validation des acquis. Nous encourageons le recours à l'apprentissage par les pairs au sujet de la dimension sociale et avons pour objectif d'effectuer le suivi des avancées dans ce domaine.

Nous réitérons notre engagement à promouvoir au sein de l'enseignement supérieur une **formation centrée sur l'étudiant**, qui se caractérise par des méthodes d'enseignement innovantes impliquant les étudiants comme participants actifs de leur propre formation. Avec les établissements, les étudiants et les personnels, notre action visera à favoriser un environnement propice aux études et au travail.

L'enseignement supérieur devrait être un processus ouvert, dans lequel les étudiants développent, pour chacun d'entre eux, l'indépendance intellectuelle et la confiance en soi, outre les connaissances et aptitudes propres à chaque discipline. Par la poursuite d'études universitaires et la recherche, les étudiants devraient acquérir la capacité à évaluer les situations avec assurance et à motiver leurs actions par des jugements critiques.

La **garantie de la qualité** est essentielle pour construire la confiance et renforcer l'attractivité de tout ce que l'enseignement supérieur propose, y compris l'offre d'enseignements transnationaux. Nous nous engageons à la fois à maintenir la responsabilité publique pour la garantie de la qualité et à inclure de façon active une large gamme de parties prenantes dans ces développements. Nous prenons note du rapport<sup>2</sup> établi par l'ENQA, l'ESU, l'EUA et l'EURASHE (le groupe E4) au sujet de la mise en œuvre des « Références et lignes d'orientation européennes pour l'assurance de la qualité » (appelées ESG)<sup>3</sup>. Nous réviserons les ESG pour améliorer leur clarté, applicabilité et utilité, y compris leur portée. Cette révision se fondera sur une proposition initialement préparée par E4, en coopération avec l'Internationale de l'Education, BusinessEurope et le Registre européen EQAR pour l'assurance de la qualité de l'enseignement supérieur, qui sera soumise au groupe de suivi du Processus de Bologne.

---

<sup>2</sup> Association européenne pour l'assurance-qualité (ENQA) (2011) : « Cartographier la mise en œuvre des ESG »

<sup>3</sup> ESG : acronyme anglais couramment usité pour « *European Standards and Guidelines* »

Nous accueillons favorablement l'évaluation externe de l'EQAR, et encourageons les agences chargées de la qualité à faire acte de candidature pour être inscrites à ce registre. Nous permettrons aux agences inscrites au registre EQAR d'effectuer leurs activités dans l'EEES, tout en respectant les exigences nationales. En particulier, nous avons pour objectif de reconnaître les décisions des agences inscrites au registre EQAR, en matière d'assurance de la qualité, relatives aux diplômes doubles et conjoints.

Nous confirmons notre engagement à maintenir la responsabilité publique pour l'enseignement supérieur et reconnaissons la nécessité d'ouvrir un dialogue sur **le financement et la gouvernance** de l'enseignement supérieur. Nous reconnaissons l'importance de développer davantage des instruments de financement appropriés pour poursuivre nos buts communs. Par ailleurs, nous soulignons l'importance de développer des structures de gouvernance et de gestion plus efficaces dans les établissements d'enseignement supérieur. Nous nous engageons à soutenir l'engagement des étudiants et des personnels dans les structures de gouvernance à tous niveaux, et réitérons notre engagement en faveur d'établissements d'enseignement supérieur autonomes et capables de rendre des comptes, et qui chérissent la liberté académique.

### **Améliorer l'insertion professionnelle pour répondre aux besoins de l'Europe**

Les diplômés d'aujourd'hui ont besoin de combiner des compétences, des aptitudes transversales et multidisciplinaires, et des capacités d'innovation avec des connaissances disciplinaires très récentes, pour pouvoir contribuer aux besoins plus larges de la société et du marché de l'emploi. Nous avons pour objectif d'améliorer **l'insertion professionnelle** ainsi que le développement personnel et professionnel des diplômés tout au long de leur carrière. Nous réaliserons cela par l'amélioration de la coopération entre employeurs, étudiants et établissements d'enseignement supérieur, en particulier pour développer des programmes d'études qui contribuent à accroître chez les diplômés le potentiel d'innovation et de recherche, ainsi que l'esprit d'entreprise et d'initiative. L'éducation et la formation tout au long de la vie constituent l'un des facteurs importants pour répondre aux besoins évolutifs du marché du travail, et les établissements d'enseignement supérieur jouent un rôle central pour transférer les connaissances et conforter le développement régional, y compris par le développement continu des compétences et le renforcement des alliances pour la connaissance.

Nos sociétés nécessitent que les établissements d'enseignement supérieur contribuent de façon innovante au développement durable, et par conséquent, l'enseignement supérieur doit assurer le renforcement, à tous les niveaux, du lien entre la **recherche**, l'enseignement et l'acte d'apprendre. Les programmes d'études doivent refléter les priorités évolutives en matière de recherche et les disciplines naissantes, et la recherche devrait sous-tendre l'enseignement et la formation. A cet égard, nous maintiendrons une diversité de programmes doctoraux. En prenant en compte les « recommandations de Salzbourg II »<sup>4</sup> et les Principes pour des formations doctorales innovantes,<sup>5</sup> nous explorerons comment promouvoir la qualité, la transparence, l'insertion professionnelle et la mobilité dans le troisième cycle, alors que les programmes doctoraux et la formation des doctorants ont un rôle particulier à jouer pour relier l'EEES et l'espace européen de la recherche (EER). Outre la formation doctorale, les programmes de second cycle de haute qualité constituent une pré-condition nécessaire pour relier avec succès l'enseignement, la formation et la recherche. Tout en maintenant une large diversité et tout en accroissant, de façon simultanée, leur lisibilité, nous pourrions également explorer davantage la possibilité de principes communs pour les programmes de master dans l'EEES, qui prennent en compte les travaux réalisés précédemment<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> Association européenne de l'Université – EUA – (2010) : Recommandations de Salzbourg II

<sup>5</sup> Commission européenne (2011) : Rapport sur l'exercice de cartographie des formations doctorales en Europe – Vers une approche commune »

<sup>6</sup> Association européenne de l'université – EUA - (2009) : Etude sur les diplômes de Master en Europe

Afin de consolider l'EEES, une mise en œuvre significative des **résultats des apprentissages** est nécessaire. Le développement, la compréhension et l'usage concret de ces résultats est cruciale pour le succès des crédits ECTS, du « supplément au diplôme », de la reconnaissance, des cadres des certifications, et de la garantie de la qualité – chacun de ces éléments étant interdépendant. Nous demandons aux établissements de relier davantage les crédits d'études aux résultats des apprentissages d'une part, et à la charge de travail de l'étudiant d'autre part, et d'inclure dans les procédures d'évaluation la question de l'acquisition effective de ces résultats. Nous ferons en sorte que le Guide d'utilisation des ECTS<sup>7</sup> reflète pleinement l'état des avancées en cours relatives aux résultats des apprentissages et à la validation des acquis.

Nous accueillons avec intérêt les progrès réalisés pour développer les **cadres des certifications** ; ils améliorent la transparence et permettront aux systèmes d'enseignement supérieur d'être plus ouverts et plus flexibles. Nous reconnaissons que concrétiser pleinement les avantages des cadres des certifications peut, dans les faits, constituer un défi supérieur à celui du développement des structures. Le développement des cadres des certifications doit se poursuivre, afin qu'ils deviennent une réalité au quotidien pour les étudiants, les personnels et les employeurs. En attendant, certains pays rencontrent des difficultés à finaliser leurs cadres nationaux et à attester de leur compatibilité avec le cadre des qualifications<sup>8</sup> de l'EEES (QF-EHEA<sup>9</sup>, selon l'acronyme anglais), d'ici à la fin 2012. Ces pays doivent redoubler d'efforts et tirer profit du soutien et de l'expérience des autres pour atteindre ce but.

Une compréhension commune des niveaux de nos cadres des certifications est essentielle pour la reconnaissance à la fois à des fins académiques et professionnelles. Les certifications délivrées à l'issue de l'enseignement secondaire qui donnent accès à l'enseignement supérieur seront considérées comme parties intégrantes du niveau 4 du Cadre européen des certifications (CEC – ou EQF<sup>10</sup>, selon l'acronyme anglais), ou bien des niveaux équivalents pour les pays qui ne sont pas liés à l'EQF, lorsque ces niveaux sont inclus dans les cadres nationaux des certifications. Nous nous engageons à rendre davantage compatibles les premier, second et troisième cycles avec, respectivement, les niveaux 6, 7 et 8 du CEC. Nous étudierons comment le cadre des qualifications de l'EEES (EHEA-QF) pourrait prendre en compte les certifications de cycle court (niveau 5 du CEC), et nous encouragerons les pays à utiliser le cadre de l'EEES (EHEA-QF) pour référencer ces certifications dans les contextes nationaux où elles se trouvent. Nous demandons au Conseil de l'Europe et à la Commission européenne de continuer à coordonner leurs efforts afin que les cadres des certifications respectifs fonctionnent bien dans les faits.

Nous accueillons favorablement la claire référence aux ECTS, au Cadre européen des certifications (CEC), et aux résultats des apprentissages dans la proposition de la Commission européenne au sujet de la révision de la Directive sur la reconnaissance des **qualifications professionnelles**. Nous soulignons l'importance de tenir compte, de façon appropriée, de ces éléments dans les décisions de reconnaissance.

## **Renforcer la mobilité pour mieux apprendre**

La **mobilité pour apprendre** est essentielle pour garantir la qualité de l'enseignement supérieur, améliorer l'insertion professionnelle des étudiants et développer la collaboration transnationale au sein de l'EEES et au-delà. Nous adoptons la stratégie « Mobilité pour mieux apprendre »<sup>11</sup> comme un addendum à ce Communiqué, y compris son objectif de mobilité, comme partie intégrante de nos efforts pour promouvoir un élément d'internationalisation dans l'ensemble de l'enseignement supérieur.

---

<sup>7</sup> Commission européenne (2009) : Guide pour l'utilisation des ECTS

<sup>8</sup> Qualifications : notion juridique de la « Convention de Lisbonne » sur la reconnaissance, au sens de grades, diplômes, titres, et certificats qui sanctionnent des enseignements supérieurs

<sup>9</sup> EHEA-QF ou QF-EHEA : acronymes anglais pour « *European Higher Education Area Qualifications Framework* »

<sup>10</sup> EQF : acronyme anglais couramment usité pour « *European Qualifications Framework* »

<sup>11</sup> Conférence ministérielle de Bucarest (2012) : « La mobilité pour mieux apprendre. Stratégie “Mobilité 2020” pour l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) »

Un soutien financier suffisant aux étudiants est essentiel pour assurer d'équales opportunités en matière d'accès et de mobilité. Nous réitérons notre engagement à la pleine **portabilité** des bourses et des prêts nationaux dans l'EEES et demandons à l'Union européenne de soutenir cet effort par le biais de ses politiques.

Une juste **reconnaissance** académique et professionnelle, qui inclut la validation des acquis non-formels et informels, est au cœur de l'EEES. Cela bénéficie directement aux étudiants, améliore les opportunités de mobilité professionnelle pour les diplômés, et représente une mesure précise du degré de convergence et de confiance qui a été atteint. Nous sommes déterminés à lever les obstacles majeurs qui nuisent à une reconnaissance correcte et effective, et souhaitons travailler ensemble pour la reconnaissance automatique de diplômes académiques comparables, à partir des outils et lignes d'action offerts par l'architecture de Bologne, comme un objectif à long terme de l'EEES. Par conséquent, nous nous engageons à faire évoluer notre réglementation afin de se conformer à la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance.<sup>12</sup> Nous accueillons favorablement le Manuel de l'Espace Européen pour la Reconnaissance,<sup>13</sup> et nous en recommandons l'usage en tant qu'ensemble de lignes d'orientation pour la reconnaissance des certifications étrangères et compendium de bonnes pratiques, et nous encourageons également les établissements d'enseignement supérieur et les agences chargées de la qualité à évaluer les procédures de reconnaissance mises en place par les établissements, dans le cadre de l'évaluation interne et externe de la qualité.

Nous favoriserons des systèmes d'enseignement supérieur ouverts et un meilleur **équilibre de la mobilité** au sein de l'EEES. Si des déséquilibres en matière de mobilité entre des pays de l'EEES étaient considérés comme insoutenables par une des parties au moins, nous encourageons les pays impliqués à rechercher ensemble une solution commune, en lien avec la Stratégie « Mobilité » pour l'EEES.

Nous encourageons les établissements d'enseignement supérieur à développer davantage les **programmes et les diplômes conjoints** comme parties intégrantes d'une approche plus large de l'EEES. Nous examinerons les règles et les pratiques nationales relatives aux programmes et aux diplômes conjoints, comme un moyen de démanteler les obstacles à la coopération et à la mobilité inscrits dans les contextes nationaux.

La coopération avec les autres régions du monde et **l'ouverture internationale** constituent des facteurs clés pour le développement de l'EEES. Nous nous engageons à développer davantage la compréhension dans le monde des buts et des principes de l'EEES, en lien avec les priorités stratégiques définies par la stratégie de 2007 pour « l'EEES dans un contexte mondial »<sup>14</sup>. Nous évaluerons d'ici 2015 la mise en œuvre de cette stratégie, dans le but de fournir des lignes d'orientation pour des avancées futures en matière d'internationalisation. Le Forum Politique de Bologne sera poursuivi comme une opportunité de dialogue, et son format connaîtra de futurs développements avec nos partenaires dans le monde.

### **Amélioration de la collecte des données et de la transparence pour sous-tendre les objectifs politiques**

Nous accueillons avec intérêt la qualité accrue des données et des éléments d'information relatifs à l'enseignement supérieur. Nous demandons une collecte de données plus ciblée, qui prenne pour références des indicateurs communs, en particulier en matière d'insertion professionnelle, de dimension sociale, d'éducation et de formation tout au long de la vie, d'internationalisation, de portabilité des bourses/prêts, et de mobilité des étudiants et des personnels. Nous demandons à Eurostat, Eurydice et Eurostudent d'assurer le suivi de la mise en œuvre des réformes, afin de nous en faire rapport en 2015.

---

<sup>12</sup> Conseil de l'Europe/UNESCO (1997) : « Convention de Lisbonne sur la Reconnaissance des Qualifications relatives à l'enseignement supérieur dans la Région européenne »

<sup>13</sup> NUFFIC, Organisation néerlandaise pour la coopération internationale dans l'enseignement supérieur (2009) : Manuel de l'Espace Européen pour la Reconnaissance

<sup>14</sup> Conférence ministérielle de Londres (2007) : « L'EEES dans un contexte mondial. Une stratégie pour la dimension extérieure du Processus de Bologne ».

Nous encouragerons le développement d'un système, fondé sur le volontariat, en matière d'apprentissage et d'évaluation par les pairs, dans les pays qui le sollicitent. Cela permettra d'évaluer le niveau de la mise en œuvre des réformes réalisées avec le Processus de Bologne, et de promouvoir les bonnes pratiques comme une façon dynamique de répondre aux défis qui se posent à l'enseignement supérieur européen.

Nous nous efforcerons de rendre les systèmes d'enseignement supérieur plus facilement compréhensibles pour le public, et en particulier pour les étudiants et les employeurs. Nous soutiendrons l'amélioration des outils de transparence, actuels et en voie de développement, afin de les rendre davantage centrés sur les besoins des utilisateurs et de les fonder sur des données empiriques. Nous avons pour objectif de parvenir, d'ici 2015, à un accord sur des lignes d'orientation communes en matière de transparence.

### **Définition des priorités pour la période 2012-2015**

Compte tenu des principaux objectifs retenus pour l'EEES dans les prochaines années, nous adoptons, d'ici à 2015, les priorités d'action suivantes.

*Au plan national, avec les parties prenantes concernées, et en particulier les établissements d'enseignement supérieur, notre action visera à :*

- Prendre la parfaite mesure des enseignements du Rapport de 2012 sur la mise en œuvre de Bologne et prendre en compte ses conclusions et recommandations
- Renforcer les politiques pour élargir l'accès général à l'enseignement supérieur et élever les taux de réussite, y compris par des mesures ciblées pour améliorer la participation de groupes sous-représentés
- Etablir les conditions qui génèrent une formation centrée sur l'étudiant, des méthodes d'enseignement innovantes, et qui favorisent un environnement propice aux études et au travail, tout en continuant d'impliquer les étudiants et les personnels dans les structures de gouvernance à tous niveaux
- Permettre aux agences chargées de la qualité, qui sont inscrites au registre européen EQAR, d'effectuer leurs activités au sein de l'EEES, tout en respectant les exigences nationales
- Travailler à améliorer l'insertion professionnelle, l'éducation et la formation tout au long de la vie, ainsi que les capacités à résoudre des problèmes et à entreprendre, par davantage de coopération avec les employeurs, en particulier pour développer les programmes d'études
- Veiller à ce que la mise en œuvre des cadres des certifications, des ECTS et du « supplément au diplôme » soit fondée sur les résultats des apprentissages
- Inviter les pays, qui ne peuvent pas finaliser la mise en œuvre de cadres nationaux compatibles avec le cadre de l'EEES (EHEA-QF) d'ici à la fin 2012, à redoubler d'efforts et à présenter une feuille de route révisée pour accomplir cette tâche
- Mettre en œuvre les recommandations de la stratégie « Mobilité pour mieux apprendre » et travailler à la pleine portabilité des bourses et des prêts nationaux dans l'EEES
- Réexaminer la législation nationale pour se conformer pleinement à la Convention de Lisbonne sur la Reconnaissance et promouvoir l'usage du Manuel EAR pour faire avancer les pratiques de reconnaissance
- Encourager les alliances pour la connaissance dans l'EEES, en mettant l'accent sur la recherche et la technologie.

*Au plan européen, en préparation de la Conférence Ministérielle de 2015 et avec les parties prenantes concernées, notre action consistera à :*

- Demander à Eurostat, Eurydice et Eurostudent de suivre les avancées dans la mise en œuvre des réformes du Processus de Bologne et de la stratégie « Mobilité pour mieux apprendre »
- Développer un système volontaire d'apprentissage et d'évaluation par les pairs d'ici 2013 dans les pays qui en ont fait la demande, et initier un projet-pilote destiné à promouvoir l'apprentissage par les pairs en matière de dimension sociale de l'enseignement supérieur
- Développer une proposition de version révisée des ESG en vue de son adoption
- Promouvoir la qualité, la transparence, l'insertion professionnelle et la mobilité dans le troisième cycle, tout en construisant également des liens renforcés entre l'EEES et l'EER
- Faire en sorte que le Guide pour l'utilisation des ECTS reflète pleinement l'état des travaux en cours afférents aux résultats des apprentissages et à la validation des acquis
- Coordonner les travaux pour s'assurer que les cadres des certifications fonctionnent dans les faits, en mettant l'accent sur leur lien avec les résultats des apprentissages, et voir comment le cadre de l'EEES (EHEA-QF) pourrait prendre en compte les certifications qui sanctionnent des cycles courts dans les contextes nationaux
- Soutenir le travail d'un groupe exploratoire de pays, qui étudie les moyens de parvenir à une reconnaissance académique automatique pour des diplômes comparables
- Examiner la législation nationale et les pratiques relatives aux programmes et aux diplômes conjoints comme moyen de démanteler les obstacles à la coopération et à la mobilité, inscrits dans les contextes nationaux
- Evaluer la mise en œuvre de la Stratégie « L'EEES dans un contexte mondial »
- Développer des lignes d'orientation pour les politiques de transparence dans l'EEES et continuer de suivre les développements, en cours et à venir, des outils de transparence.

La prochaine Conférence Ministérielle de l'EEES, qui se tiendra en 2015 à Erevan en Arménie, fera le point sur les avancées réalisées au regard des priorités définies ci-dessus.